

Reconnaître et valoriser nos missions

Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ



Assistants d'éducation

Accompagnants d'élèves en situation de handicap

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNU.ÉP, syndicats de la FSU, agissent pour un statut revalorisé dans toutes ses dimensions.

Voter pour le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNU.ÉP, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession, c'est faire le choix de syndicats :

- ◆ représentés au sein des CCP par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération
- ◆ fortement implantés dans les établissements et les écoles, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels
- ◆ participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires pour défendre les droits des personnels

UN ENGAGEMENT SYNDICAL QUI A PERMIS D'OBTENIR :

- ◆ absences pour examens et concours augmentées de 2 jours, sans récupération.
- ◆ reconnaissance du métier d'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) avec la création d'un CDI.

CONTRE LA PRÉCARITÉ, AMÉLIORER LES CONDITIONS...

... de travail :

- ◆ la création de 10 000 postes d'AED
- ◆ une rémunération sur la catégorie B de la Fonction publique
- ◆ mettre fin au temps partiel imposé pour les AESH

... d'emploi :

- ◆ pour les AED : généraliser les contrats de 3 ans, en lieu et place des contrats d'un an et offrir la possibilité de prolonger au-delà des 6 ans en cas de poursuite d'études ou de formation professionnelle .
- ◆ pour les AESH : permettre la signature immédiate d'un CDI sans passer par un CDD de 6 ans.

... d'études pour les AED :

- ◆ un statut spécifique d'AED pour les étudiants et ceux qui suivent une formation professionnelle
- ◆ une gestion des personnels assurée par le rectorat.
- ◆ un recrutement sur critères sociaux et l'affectation proche des universités et lieux de formation.
- ◆ un temps de travail de 26 h hebdomadaire pour un salaire à taux plein permettant d'allier études et travail.

... et de formation :

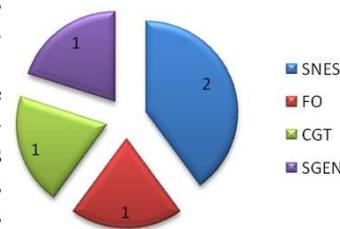
- ◆ un réel droit à la formation professionnelle.
- ◆ un droit aux congés de formation professionnelle concrètement appliqué
- ◆ un accès à la VAE facilité.

AESH : UN MÉTIER QUI DOIT ÊTRE PLEINEMENT RECONNU !

Si la CDIisation est un premier pas, nous revendiquons un véritable statut de fonctionnaire (carrière, recrutement, mobilité géographique, ...) et une meilleure formation prenant en compte l'aide éducative donnée aux élèves handicapés

ACADÉMIE DE LYON

Si le Rectorat de Lyon tente de cantonner le rôle des CCP aux procédures disciplinaires, elles peuvent être aussi saisies par les AED et AESH pour régler leurs problèmes individuels. De par leur réseau militant, les syndicats de la FSU mènent aussi cette défense des collègues dans les établissements et les écoles au côté des autres personnels de l'éducation nationale. Par ailleurs, c'est par la force de notre nombre que nous pouvons peser auprès du Rectorat et des DSDEN pour résorber les retards de paie ou faire respecter les droits des AED et des AESH et dans les Comités Techniques sur les dotations en postes.



Nb d'élus actuel
CCP AED

VOTEZ POUR LES SYNDICATS DE LA FSU